



**PRÉSENTE LA:**

**POLITIQUE DE SOUTIEN  
AUX ÉQUIPES COMPÉTITIVES**

Modification faite le : 15 décembre 2010

Approuvé par les membres du CA, présent soit :

Jean-Michel Tremblay, Sophie Lessard, Nicolas Jamouille, Martin Lavallière, Éric Dion, Christian Paré, Julie Roberge



## Tables des matières

<b>INTRODUCTION</b> .....	3
<b>CRITÈRES D'ADMISSION à la politique d'aide</b> .....	3
<b>VOLET Communication</b> .....	4
1. Communication générale .....	4
2. Résultat des performances durant la saison : .....	4
3. Hébergement du site internet : .....	4
<b>VOLET Financier</b> .....	5
1. Implication dans le milieu .....	6
2. Participation à des tournois pendant la saison estivale.....	6
3. Performance de l'équipe durant la saison estivale.....	7
<b>Exemple explicatif du calcul</b> .....	8
<b>Coefficient de difficulté des tournois</b> .....	9



## INTRODUCTION

La présence d'équipes compétitives d'Ultimate est une réalité de plus en plus visible dans la région de Québec. L'AJJUQ considère important d'appuyer les équipes de Québec dans leur développement et aussi d'encourager les performances permettant le rayonnement de notre sport.

Cette considération est conforme aux objectifs que s'est donnés l'AJJUQ à l'article 5 de ses règlements généraux, soit de promouvoir la croissance, l'intérêt et le développement de l'ultimate dans la région de Québec et de supporter les initiatives extérieures à l'AJJUQ en lien avec le sport de l'ultimate.

Afin de soutenir ces objectifs, l'AJJUQ s'engage à donner un soutien tangible aux équipes compétitives de la région de Québec dans la mesure de ses ressources.

De plus, par souci de gérer avec rigueur, équité et transparence la mise en oeuvre de ce système de soutien et ainsi formaliser/favoriser ses relations avec les équipes compétitives de la région de Québec, l'AJJUQ a créé cette politique. De ce fait même, tous les changements dans le contenu de la politique, y compris le montant à distribuer pour l'année suivante, devront être effectués à la dernière rencontre du conseil d'administration pour respecter ainsi l'équité et l'objectivité.

## CRITÈRES D'ADMISSION AU PROGRAMME D'AIDE

Les équipes qui désirent bénéficier du programme doivent déposer le formulaire d'adhésion entre le 1er janvier et le 30 avril de chaque année pour la saison compétitive extérieure (sur gazon) de l'année concernée. L'équipe voulant déposer une demande doit remplir les conditions suivantes :

1. Au moins 75 % des joueurs la composant doivent être membres de l'AJJUQ pour l'année en cours et la contribution financière de l'AJJUQ devra être répartie entre ces 75 % de membres ;
2. Le formulaire d'alignement devra être complété avant le premier tournoi et sauf si précision contraire, doit être les mêmes sur l'alignement des CQU7 et des CUC ;
3. Elle doit s'entraîner sur une base régulière (minimum 1 fois par semaine) ;
4. Elle doit participer à des tournois compétitifs durant la saison estivale. La liste des tournois devra être inscrite dans le formulaire d'adhésion ;
5. Elle doit participer au minimum aux Championnats régionaux Québécois (CQU7) sauf si exemption accordée par la FQU ou Ultimate Canada; la participation aux Championnats canadiens est bonifiée ; **(voir l'explication dans le volet financier)**
6. Elle doit tenir un camp de sélection pour établir son alignement officiel ;
7. Elle doit présenter au conseil d'administration de l'AJJUQ au moins **2** projets qui aideront au développement du sport dans la région de Québec ou choisir 2 des projets proposer par l'AJJUQ en janvier ;
8. Elle doit offrir à l'AJJUQ une visibilité dans la mesure des outils promotionnels utilisés par l'équipe ;
9. Elle doit avoir achevé son rapport de fin de saison au plus tard pour le 31 octobre.

Une équipe admise dans le programme d'aide profite du soutien de l'association sous deux volets qui sont les suivants : volet communication et volet financier.



## **A. VOLET COMMUNICATION**

### **1. Communication générale**

L'AJJUQ mettra à la disposition des équipes compétitives les ressources à sa disposition afin de permettre aux équipes de communiquer avec les membres de l'association aux fins de recrutement et de communication générale durant la saison. Ces ressources constituent la page des nouvelles, le forum du site internet ainsi que la page Facebook. L'équipe qui désire communiquer avec les membres de l'AJJUQ doit transmettre à la direction générale de l'association un texte à mettre sur le site internet.

L'AJJUQ est responsable de s'assurer que l'information reçue des équipes compétitives et jugée pertinente soit transmise dans un délai raisonnable aux membres de l'organisation.

### **2. Résultat des performances durant la saison**

Chaque équipe souhaitant profiter du programme d'aide aux équipes compétitives a l'obligation de transmettre à l'AJJUQ le classement final de l'équipe pour chacun des tournois extérieurs auxquels elle a participé. Cette information doit être transmise au cours de la semaine suivant la tenue de chaque tournoi.

L'AJJUQ est responsable d'afficher les résultats des équipes participant au programme sur la page des nouvelles du site internet dans un délai raisonnable.

### **3. Hébergement de site internet**

Chaque équipe souhaitant profiter du programme d'aide aux équipes compétitives peut demander à l'AJJUQ d'héberger son site internet. Il est aussi à noter que l'AJJUQ n'en fera pas la conception et la confection.



## B. VOLET FINANCIER

Le support financier total offert aux équipes compétitives de la région de Québec pour une année donnée est décidé par les membres du conseil d'administration. Le montant accordé doit être présenté dans le budget prévisionnel lors de l'AGA de l'année concernée et approuvé par celle-ci. Le montant accordé pour **l'année 2011 est de 1200\$ par équipe multiplié par le nombre d'équipe inscrite(s) au programme et dont le formulaire d'adhésion est accepté par le CA. Un budget minimal de 3600 \$ et un budget maximal de 6000 \$ a cependant été alloué et ce peu importe le nombre d'équipe inscrite en 2011. Un budget exceptionnel de 0\$ en 2011 est accordé à une équipe inscrite au programme, qui reçoit une invitation pour les mondiaux (WUCC et WUGC) et qui y participe. L'équipe doit aussi remplir toutes les conditions d'admissibilité à la PEC. Dans le cas où 2 équipes inscrites recevraient une invitation pour les mondiaux, le budget serait réparti en part égale entre les équipes.**

La fermeture des dossiers et le calcul de la répartition financière annuelle seront faits AVANT la mi-novembre dans le but de permettre aux équipes de faire des activités d'implication jusqu'à la fin octobre.

<b>Combien d'équipes participent aux programmes ?</b>		
Réponse 1 :	1 équipe	= maximum 75% de l'enveloppe budgétaire
Réponse 2 :	2 équipes et +	= voir point suivant

<b>Si 2 équipes et plus participent au programme, est-ce qu'au moins 1 équipe souhaite participer au CUC ?</b>		
Réponse 1 :	Non	= maximum 75% de l'enveloppe budgétaire = 75 % du montant pour cette équipe et 25 % pour l'équipe ne participant pas au CUC
Réponse 2 :	Oui, 1 équipe	= 65 % du montant pour cette équipe et 35 % pour les équipes ne participant pas au CUC
Réponse 3 :	Oui, 1 équipe	= 90 % du montant pour ces équipes et 20 % pour l'équipe ou les équipes ne participant pas au CUC
Réponse 4 :	Oui, 2 équipes	= 100 % si aucune équipe ne participe pas au CUC



**Afin de quantifier cette contribution annuelle, le système de pourcentage suivant est utilisé :**

**1. Implication dans le milieu (40 %) (Voir document ANNEXE pour comprendre le calcul)**

Les équipes souhaitant profiter du programme d'aide aux équipes compétitives devront proposer au minimum deux projets originaux sans but lucratif pour soutenir le développement de l'Ultimate dans la région ou choisir 2 des projets que l'AJJUQ proposera en janvier. À titre d'exemple, des formations, des cliniques, des démonstrations (visibilité) ou tout autre projet aidant au développement du Ultimate pourraient être considérés. Les projets doivent être préalablement présentés au conseil d'administration de l'association et acceptés par ce dernier qui ne peut refuser sans motif raisonnable. Dans un souci de cohérence des activités de Ultimate sur le territoire, l'AJJUQ se réserve le droit de demander des informations supplémentaires avant d'accepter une activité ou d'accepter celle-ci sous réserve des résultats.

Dans la mesure où il y aurait des frais de participation au projet proposé, ceux-ci doivent se limiter aux frais de gestion de l'événement (frais de déplacement, location, achat, matériel nécessaire, etc.). Aucun profit ne devra découler du projet et aucun salaire ne peut être versé aux membres des équipes participantes à ce projet. Un intervenant extérieur pourrait être rémunéré (conférencier, formateur, etc..) sur approbation du CA.

À la fin de la saison, les équipes doivent présenter un rapport dans lequel des précisions concernant le nombre d'heures et les résultats de l'activité seront précisées. Les sommes dédiées à ce volet du programme seront distribuées proportionnellement au nombre total d'heures d'implication pour l'ensemble des projets réalisés par chaque équipe. Les équipes peuvent faire un maximum de 100 heures d'activité d'implication. La compilation des heures d'implication doit être corroborée par un membre la direction générale ou le CA.

**2. Performance de l'équipe durant la saison compétitive extérieure (60 %) (Voir document ANNEXE pour comprendre le calcul)**

La participation à des tournois sera évaluée pour chacune des équipes à partir du RRI moyen des positions 1 à 8 de sa division pour chacun des tournois. La moyenne devra être calculée en fin de saison afin de tenir compte de la saison complète. La performance d'une équipe à ces différents tournois sera évaluée en comparant son propre RRI au RRI moyen de ces compétitions.

L'évaluation des performances des équipes de différentes catégories sera faite à l'aide d'un ajustement du RRI moyen de chaque tournoi. Ainsi, les niveaux de difficulté de chacun des tournois des différentes divisions seront sur une base comparable. Les CUC serviront de base comparable, et ce, même pour une équipe qui ne ferait pas les CUC. Le RRI ajusté sera de 100 pour toutes les divisions. Ensuite, la variable Ultimate permettra de répartir le budget alloué de la portion résultat. La variable Ultimate sera de 8 et permet donc une répartition du montant seulement pour les équipes ayant obtenu une position dans les 8 premières pour



chacun des tournois.

La participation au World sera exclue du calcul global de la partie performance des équipes.

Toutes incertitudes quant à l'application des règles de calcul des points énoncés seront tranchées par un vote des membres du CA de l'AJJUQ.

L'AJJUQ se réserve le droit de retirer l'aide à une équipe compétitive qui ne remplirait pas les exigences du programme ou pour toute autre raison sérieuse. Le retrait de l'aide se fait par résolution votée à la majorité absolue des membres du CA.



## Feuille de calcul

### Portion implication dans le milieu

Montant d'argent à répartir :		1 200,00 \$	40 % pour implication dans la communauté	3 000,00 \$	montant de la PEC
Nombre d'heure total d'implication :		0			
Équipe	Hr total imp.	Proportion	Argent		
ChiQs	0,00	#DIV/0!	0,00 \$		
ONYX	0,00	#DIV/0!	0,00 \$		
Q	0,00	#DIV/0!	0,00 \$		
Quantum	0,00	#DIV/0!	0,00 \$		
QUB	0,00	#DIV/0!	0,00 \$		
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>0,00 \$</b>		

### Portion participation à des tournois-résultat

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	
<b>ChiQs</b>						<b>ONYX</b>						
Tournoi	RRI moyen	RRI ajusté	Position finale	Nb de points		Tournoi	RRI moyen	RRI ajusté	Position finale	Nb de points		
CUC	#DIV/0!	100	0			CUC	#DIV/0!	100	0			
Nom du tournoi	#DIV/0!	#DIV/0!	0			Nom du tournoi	#DIV/0!	#DIV/0!	0			
Nom du tournoi	#DIV/0!	#DIV/0!	0			Nom du tournoi	#DIV/0!	#DIV/0!	0			
Nom du tournoi	#DIV/0!	#DIV/0!	0			Nom du tournoi	#DIV/0!	#DIV/0!	0			
Nom du tournoi	#DIV/0!	#DIV/0!	0			Nom du tournoi	#DIV/0!	#DIV/0!	0			
Nom du tournoi	#DIV/0!	#DIV/0!	0			Nom du tournoi	#DIV/0!	#DIV/0!	0			
<b>Total</b>				0,00		<b>Total</b>				0,00		
<b>Q</b>						<b>Quantum</b>						
Tournoi	RRI moyen	RRI ajusté	Position finale	Nb de points		Tournoi	RRI moyen	RRI ajusté	Position finale	Nb de points		
CUC	#DIV/0!	100	0			CUC	#DIV/0!	100	0			
Nom du tournoi	#DIV/0!	#DIV/0!	0			Nom du tournoi	#DIV/0!	#DIV/0!	0			
Nom du tournoi	#DIV/0!	#DIV/0!	0			Nom du tournoi	#DIV/0!	#DIV/0!	0			
Nom du tournoi	#DIV/0!	#DIV/0!	0			Nom du tournoi	#DIV/0!	#DIV/0!	0			
Nom du tournoi	#DIV/0!	#DIV/0!	0			Nom du tournoi	#DIV/0!	#DIV/0!	0			
Nom du tournoi	#DIV/0!	#DIV/0!	0			Nom du tournoi	#DIV/0!	#DIV/0!	0			
<b>Total</b>				0,00		<b>Total</b>				0,00		
<b>QUB</b>												
Tournoi	RRI moyen	RRI ajusté	Position finale	Nb de points								
CUC	#DIV/0!	100	0									
Nom du tournoi	#DIV/0!	#DIV/0!	0									
Nom du tournoi	#DIV/0!	#DIV/0!	0									
Nom du tournoi	#DIV/0!	#DIV/0!	0									
Nom du tournoi	#DIV/0!	#DIV/0!	0									
Nom du tournoi	#DIV/0!	#DIV/0!	0									
<b>Total</b>				0,00								
<b>RÉPARTITION DE L'ARGENT</b>												
Montant d'argent à répartir :		1 800,00 \$	60 % pour résultat tournoi					3 000,00 \$	montant de la PEC			
Équipe	Nb de points	Proportion	Argent									
ChiQs	0,00	#DIV/0!	0,00 \$									
ONYX	0,00	#DIV/0!	0,00 \$									
Q	0,00	#DIV/0!	0,00 \$									
Quantum	0,00	#DIV/0!	0,00 \$									
QUB	0,00	#DIV/0!	0,00 \$									
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>0,00 \$</b>									



**Calcul final de répartition :**

**MONTANTS ACCORDÉS AUX ÉQUIPES  
SAISON ÉTÉ 2010**

<b>Montant accordé en 2010</b>				
3 000,00 \$	PEC			
	1 200,00 \$	40 % pour implication dans la communauté		
	1 800,00 \$	60 % pour résultat tournoi		
2 000,00 \$	Budget supplémentaire participation mondiaux			
<b>Équipe participante PEC 2010</b>				
<b>Montant accordé aux équipes</b>				
Équipe	Implication milieu	Résultat	Mondiaux	TOTAL
0	- \$	- \$		- \$
0	- \$	- \$		- \$
<b>Total</b>				<b>0,00 \$</b>